

L'équilibre entre travail et vie privée s'améliore un peu en France



Illustration: des employés dans une entreprise en open space - MEIGNEUX/SIPA

Concilier vie professionnelle et vie privée lorsqu'on est salarié est un peu moins compliqué qu'avant, selon une étude présentée ce mardi par l'Observatoire de l'équilibre des temps de la parentalité en entreprise (OPE), en partenariat avec l'Union nationale des associations familiales (Unaf). « Les résultats indiquent qu'une amélioration se dessine. Il faut poursuivre les engagements, mais les efforts des entreprises commencent à payer », indique Jérôme Ballarin, président de l'OPE.

Les salariés européens inégaux face au bonheur au travail

Le nombre de salariés interrogés qui considèrent que leur employeur « ne fait pas beaucoup de choses » pour les aider à équilibrer leurs temps de vie est en effet en légère baisse : ils sont 61 % cette année, soit 8 points de moins qu'en 2014. « C'est le signe que les entreprises agissent », s'est réjoui Laurence Rossignol, secrétaire d'Etat à la Famille.

Pour les inciter à améliorer leurs pratiques, une Charte de la Parentalité en Entreprise a été mise en place. Près de 500 employeurs l'ont signée à ce jour, ce qui représente quelque 30.000 établissements et 4,6 millions de salariés, soit 15 % de la population active. Ce mardi, 17 nouveaux employeurs, d'Aéroports Côte d'Azur à Servier, en passant par Yoopies et Segafredo, s'y sont ajoutés.

« Enjeu d'égalité professionnelle entre hommes et femmes »

Sujet de préoccupation « important » voire « très important » pour 93 % des salariés interrogés (+4 points en un an), l'équilibre des temps de vie et la parentalité est aussi « un enjeu d'égalité professionnelle entre hommes et femmes », a souligné la secrétaire d'Etat. L'arrivée des femmes sur le marché de l'emploi a rendu plus urgente encore la nécessité de concilier vie professionnelle et familiale : en France, 82 % des



femmes de 25 à 49 ans travaillent, tandis que le taux de natalité est le plus fort d'Europe. Les entreprises sont invitées à faire évoluer leurs habitudes.

« De nouvelles étapes sont à franchir », a insisté Laurence Rossignol. Quelque 71 % des salariés disent ainsi « manquer de temps » au quotidien et 46 % réclament plus de souplesse dans les modalités et les horaires de travail. Parallèlement, près d'un quart indiquent que leur entreprise valorise le temps de présence au détriment de l'efficacité. Les efforts des entreprises pourraient changer la donne. « Mais attention à ne pas entériner la division sexuée des tâches en aménageant le temps de travail en entreprise uniquement pour les femmes. Les hommes doivent aussi prendre leur part », a averti la ministre.

Les entreprises pourraient elles aussi y gagner. 89 % des salariés estiment que les aider à mieux équilibrer leur temps de vie pourrait avoir un impact important sur la performance économique de l'entreprise et pour le climat social (95 %).

F.V.

**L'enquête a été réalisée en ligne du 20 mars au 3 avril auprès d'un échantillon représentatif de 1.003 salariés, selon la méthode des quotas.*